



Convivialité
Qualité, soins

RESIDENCE MEDICALISEE LE ROND ROYAL - LES SABLONS

Le ROND ROYAL - LES SABLONS
2. rue de l'Aigle 60200 COMPIEGNE
Tél. : 03.44.20.23.89 - Fax : 03.44.92.17.20
www.rondroyal.fr



LA DIRECTION ET LE PERSONNEL

VOUS SOUHAITENT LA BIENVENUE

UN CADRE RESIDENTIEL

L'Etablissement privé, est exceptionnellement bien située à COMPIEGNE, dans un quartier résidentiel, proche à la fois du centre ville, de la gare, de la forêt et à moins d'une heure de Paris par l'autoroute A1 et par le train.

Il accueille 80 résidents répartis en quatre pavillons. Chaque pavillon reçoit une vingtaine de résidents ; les salons, petites salles à manger et salles d'animations favorisent la convivialité.

La Résidence accueille des résidents valides, semi valides, dépendants ; les soins sont adaptés selon la pathologie.

VOTRE CHAMBRE

Votre chambre, particulière ou à deux lits, est agréable et confortable.

La résidence fournit un mobilier adapté et coquet. Les résidents ont la possibilité de personnaliser leur chambre avec leurs meubles, et leurs objets personnels.

Toutes les chambres sont équipées d'une prise de télévision avec Canal +. Vous pouvez également disposer d'une ligne téléphonique personnelle.

Un système d'appel permet de joindre rapidement le personnel.



LES SOINS

Le médecin coordonnateur, assisté d'infirmiers DE et d'aides-soignants, veille jour et nuit sur les résidants dans une structure médicalisée évitant dans de nombreux cas, une hospitalisation.

Des kinésithérapeutes et des orthophonistes assurent votre rééducation quotidiennement. Les pédicures sont à votre service.

LA RESTAURATION

Les menus sont établis avec le plus grand soin par notre service médical et le chef cuisinier, les régimes prescrits sont assurés.

Les services s'effectuent dans de petites salles à manger, ou en chambre si votre état de santé le nécessite. Vous pouvez recevoir votre famille ou vos amis à déjeuner en prévenant 24 h à l'avance.

LA LINGERIE

Si vous souhaitez que notre service lingerie entretienne votre linge, il devra être marqué par vos soins, nous pouvons éventuellement commander les marques.

Les draps sont pris en charge par l'établissement.

BEAUTE

La coiffeuse et l'esthéticienne sont à votre disposition.

LE CULTE

La liberté de culte est respectée. Si vous le souhaitez, un prêtre vous propose de participer à la communion et à la messe.

LE COURRIER

Le courrier est distribué tous les jours. Une boîte aux lettres est à votre disposition, les levées ont lieu à 10 h.

LE DÉPLACEMENT

Pour votre sécurité un taxi est à votre disposition sur simple rendez-vous. (courses, visites aux amis, autres...)



LOISIRS ET DÉTENTE

Les résidents sont cordialement invités à participer aux activités programmées par nos animatrices.

Notre volonté de vouloir instaurer des rapports inter générations nous incite à communiquer avec l'extérieur (promenades, visite de la ville et de son château, salon de thé aux étangs, spectacles au théâtre impériale et de nombreux concerts, expositions...) ainsi que des intervenants sur notre site (école de danse, de musique, école primaire, secondaire, spectacle ...).

Nos animatrices très inventives font participer nos résidents sur différents thèmes (lecture, voyage, atelier mémoire, journal, rallyes...)

Bien sur tous les événements sont fêtés (anniversaires, fêtes calendaires...)

Un kinésithérapeute dispense une gymnastique douce une fois par semaine.

Nous avons aussi créé un atelier relaxation (massage, musique douce, eau thermale...)



RENSEIGNEMENTS UTILES

La secrétaire vous assiste dans toutes les démarches administratives qui vous semblent difficiles.

Nous pouvons vous faire bénéficier d'une assurance responsabilité civile collective.

Un règlement intérieur approuvé par le Conseil d'établissement fixe les droits et devoirs de chacun, afin de permettre aux résidents de vivre en parfaite harmonie.

Les résidents peuvent bénéficier de l'allocation logement et de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA).

Nous acceptons des résidents en court séjour et en accueil de jour.

Les cars urbains gratuits sont à votre disposition dans la ville de Compiègne : station à 50 mètres de la maison.

La Direction vous accueille et vous guide pour toutes les questions d'ordre social, administratives et financières.

Les visites et sorties sont libres entre 10 h et 20 h ; en dehors de ces horaires, vous devez prévenir un responsable.

Nous restons à votre disposition pour toute suggestion.

Le prix de journée comprend tous les services énumérés, exception faite des services extérieurs à l'établissement (pédicure, blanchissage personnel, coiffeur...)

Les frais de séjour sont payables au début de chaque mois.

Nous comptabilisons l'ensemble des soins médicaux et autres prestations, dont nous vous faisons l'avance.



CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ÂGÉE

- Toute personne âgée garde la liberté de choisir son mode de vie.
- Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou d'établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.
- Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.
- Le maintien des relations familiales et des réseaux amicaux est indispensable aux personnes âgées dépendantes.
- Toute personne âgée dépendante doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.
- Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver des activités.
- Toute personne âgée dépendante doit pouvoir participer aux activités religieuses ou philosophiques de son choix.
- La prévention de la dépendance doit avoir, comme toute autre, accès aux soins qui lui sont utiles.
- Les soins que requiert une personne âgée dépendante doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant.
- Soins et assistance doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.
- La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité.
- Toute personne en situation de dépendance doit voir protégés non seulement ses biens mais aussi sa personne.
- L'ensemble de la population doit être informé des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées dépendantes.

L'intégralité des textes est à votre disposition à l'accueil

